



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/C.2/49/3  
5 octobre 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-neuvième session  
Deuxième Commission  
Point 12 de l'ordre du jour

### RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

#### Modalités d'établissement des rapports économiques et sociaux et des rapports connexes

##### Note du Secrétariat

1. Dans sa décision 1994/304 du 29 juillet 1994, le Conseil économique et social a décidé de transmettre le projet de résolution intitulé "Modalités d'établissement des rapports économiques et sociaux et des rapports connexes" (E/1994/L.41) et le rapport du Secrétaire général (E/1994/88) sur le sujet à l'Assemblée générale à sa quarante-neuvième session pour que la Deuxième Commission les examine.
2. Les deux documents seront communiqués à la Deuxième Commission aux fins de l'examen du sujet au titre du point 12 de l'ordre du jour.

-----